

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC BEAUCE-CENTRE  
VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE**

**Séance extraordinaire du 30 mars 2026**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce, tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, à l'hôtel de ville, au 843, avenue du Palais, à Saint-Joseph-de-Beauce, **30 mars 2026** à 19 h.

Sont présents:

Mme Dany Vaillancourt  
M. Samuel Doyon  
Mme Hélène St-Hilaire  
M. Éric Blanchette-Ouellet  
M. Normand Boutin  
M. Pierre-Olivier Boivin

Est / sont absents:

Formant quorum sous la présidence de monsieur Gaston Vachon, maire.

Sont également présents : Le directeur général, monsieur Jonathan Paquet et madame Nancy Giguère, greffière.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire Gaston Vachon déclare ouverte la séance extraordinaire du 30 mars 2026.

**2026-03-81**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'avis de convocation de la présente séance est déposé ainsi que les documents attestant de la signification dudit avis et tous les membres du conseil confirment en avoir reçu une copie.

Il est proposé par Mme Dany Vaillancourt et il est résolu :

D'approuver le présent ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3 - POINTS DE DISCUSSION**

**3.1** - Appel d'offres 26-659 pour les travaux de drainage et de pavage d'une partie de la rue Huard

**3.2** - Embauche d'une chauffeuse de machinerie lourde et journalière

**4 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**5 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

### **3 - POINTS DE DISCUSSION**

**2026-03-82**

#### **3.1 - Appel d'offres 26-659 pour les travaux de drainage et de pavage d'une partie de la rue Huard**

Attendu que des travaux de drainage et de pavage d'une partie de la rue Huard sont prévus;

Il est proposé par Mme Hélène St-Hilaire et il est résolu :

De demander des soumissions par appel d'offres public (26-659) pour des travaux de drainage et de pavage d'une partie de la rue Huard et que les documents d'appel d'offres soient délivrés uniquement par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres SEAO tel que requis par la Loi.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

**2026-03-83**

#### **3.2 - Embauche d'une chauffeuse de machinerie lourde et journalière**

Attendu qu'il y a lieu d'embaucher une chauffeuse de machinerie lourde et journalière ;

Il est proposé par M. Samuel Doyon et il est résolu :

D'embaucher madame Karine Fortin au poste temporaire de chauffeuse de machinerie lourde et journalière à temps partiel selon les conditions de travail établies en fonction de la convention collective des cols bleus (taux horaire établi selon l'échelon 5). Son emploi est débuté depuis le 12 mars 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

### **4 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun contribuable ne s'est prévalu de la période de questions. Aucune question n'a été répondue par le conseil municipal.

**2026-03-84**

### **5 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les points prévus à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par M. Normand Boutin que la séance soit levée. Il est 19h01.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

*Je, Gaston Vachon, maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

---

Nancy Giguère, greffière

---

Gaston Vachon, maire